

# Où en est-on de la « Françafrique » ?

**Philippe Hugon**

DANS **REVUE INTERNATIONALE ET STRATÉGIQUE** 2010/1 n° 77 , PAGES 163 À 168  
ÉDITIONS **IRIS ÉDITIONS**

**ISSN 1287-1672**

**ISBN 9782200926199**

**DOI 10.3917/ris.077.0163**

**Date de mise en ligne : 06/04/2010**

**Article disponible en ligne à l'adresse**

<https://shs.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2010-1-page-163?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour IRIS éditions.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# Où en est-on de la « Françafrique » ?

**Philippe Hugon**

Directeur de recherche à l'IRIS

L'année 2010 sera celle du 50<sup>e</sup> anniversaire des indépendances africaines. Y a-t-il continuité ou rupture avec la politique gaullo-miterrando-chiracienne de la « Françafrique » ?<sup>1</sup> Il n'est pas aisé de dégager une ligne directrice dans la politique africaine de Nicolas Sarkozy à mi-mandat. Beaucoup de ruptures sont de l'ordre du symbolique et du discours. Les volte-face des discours et des politiques traduisent à la fois les obstacles rencontrés, les changements d'arbitrage et les contraintes qu'impose la *realpolitik*. La politique française en Afrique s'insère dans des réformes de long terme (exemples du livre blanc sur la défense, de la réforme de la Coopération...) vis-à-vis desquelles les choix présidentiels ne peuvent qu'opérer certaines inflexions. Les circonstances imposent parfois des changements de cap. Nicolas Sarkozy est mal à l'aise avec l'Afrique. Il aime avancer à partir de schémas simples même s'il a également pour stratégie d'avoir plusieurs fers au feu, la *realpolitik* et les droits de l'homme, le nationalisme de droite et l'humanisme de gauche. Les relations France-Afrique sont à la fois complexes et complexées. La décolonisation tardive est source de ressentiments qui ne sont pas en phase avec le volontarisme du président.

1. Cf. « Nicolas Sarkozy : les espoirs déçus d'une rupture annoncée dans les relations franco africaines », in Antoine Glaser et Stephen Smith, *Sarko en Afrique*, Paris, Plon, 2008, et Yves Gounin, *La France en Afrique. Le combats des Anciens et des Modernes*, Bruxelles, De Boeck, 2009.

## Des tentatives de rupture souvent avortées

Durant la présidence de Jacques Chirac, les relations franco-africaines traditionnellement personnalisées persistent en raison du rôle central de l'Élysée et de l'engagement toujours fort de la France en Afrique. Lors de l'élection présidentielle de 2007, l'on s'attendait à une forte inflexion de cette politique. Nicolas Sarkozy n'avait pas de passé colonial ni de liens privilégiés avec l'Afrique. Il s'était engagé à refonder cette relation. Le co-développement, la migration choisie, la défense des droits de l'homme mais également la *realpolitik* devaient fonder une nouvelle pratique. Nicolas Sarkozy avait tenu à Cotonou en mai 2006 un discours décomplexé. Lors de son élection à la présidence, il supprima la cellule africaine de l'Élysée, nomma Jean-Marie Bockel à la coopération, choisit Rama Yade sur la question des droits de l'homme. En revanche, son réseau d'homme d'affaires et d'amis politiques restait largement lié aux pratiques et réseaux antérieurs.

Le discours culturaliste de Dakar du 26 juillet 2007 fut révélateur d'une grande méconnaissance de l'Afrique, de son histoire et de ses attentes. Inspiré d'une tradition ethnographique coloniale et de textes du XIX<sup>e</sup> siècle, ce fut un camouflet en Afrique. Le discours du Cap du 28 février 2008 ne constitua pas un réel changement de cap et ne permit pas de contrecarrer l'effet de ce discours. Il annonçait toutefois que les accords de défense et de coopération à volet militaire seraient renégociés. Entre-temps, Jean-Marie Bockel fut remercié après avoir déclaré le 15 janvier 2008 qu'il allait « signer l'acte de décès de la Françafrique ». De fait, l'Élysée a remis la main sur le domaine africain notamment avec le poids de Claude Guéant ou des éminences grises issues des réseaux Foccart tels Robert Bourgi<sup>1</sup>.

## Un recentrage des objectifs

La politique africaine de N. Sarkozy s'inscrit en partie dans la continuité. Durant la guerre froide, la politique économique de la France vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne reflétait, dans la tradition gaulliste, l'importance géopolitique que Paris attachait à cette région (francophonie, votes aux Nations unies, enjeux pétroliers, crainte du communisme, etc.). Progressivement, la politique traditionnelle au cas par cas, défensive face à la hantise d'une anglophonie dominante, ambiguë dans son discours sur des pays non mûrs pour la démocratie, a fait l'objet de critiques des opinions et des pouvoirs africains. Même si elle est moins influente, la France demeure présente et exerce parfois des fonctions régaliennes sur la monnaie et l'armée de certains pays. Son influence au sein de l'Union européenne (UE) se dilue aussi. Les États-Unis et

1. Sur tous ces sujets, cf. Jean Pierre Chretien (sous la dir), *L'Afrique de Sarkozy, Un déni de l'histoire*, Paris, Karthala, 2008; Philippe Hugon, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, SEDES, 2009; Pascal Boniface (sous la dir.), *L'Année stratégique 2008, 2009, 2010*, chapitres « Afrique », Paris, IRIS/Dalloz. Jacques Foccart était une éminence grise de de Gaulle chargée des basses besognes.

les puissances émergentes d'Asie sont devenus des acteurs stratégiques. Toutefois, comme l'écrit Yves Gounin, la relation franco-africaine reste, au-delà des évolutions, d'une exceptionnelle densité. La France continue de diversifier son champ de relations hors du pré carré francophone. Les dossiers les plus sensibles, ceux du Rwanda, de la République démocratique du Congo (RDC) et du Soudan sont traités à l'Élysée. Le président N. Sarkozy a reçu lors de son élection Elen Johnson-Sirleaf du Liberia et Omar Bongo. Il a visité en mars 2009 le Congo-Brazzaville, la RDC et le Niger.

L'Élysée tranche depuis la présidence de Nicolas Sarkozy en faveur d'intérêts économiques et militaires aux dépens de la diplomatie. La France s'est rapprochée de Mouammar Kadhafi. Officiellement, elle n'a pas pris position dans l'élection gabonaise mais Robert Bourgi a pris position en faveur d'Ali Bongo. Elle n'a pas soutenu Rajoelina mais n'a pas vu d'un « mauvais œil » le départ de Ravalomanana à Madagascar. On note un certain alignement sur les États-Unis vis-à-vis du Darfour, du Rwanda ou de la RDC. L'Afrique n'est pas au cœur des préoccupations de Nicolas Sarkozy. La création de l'Union pour la Méditerranée a été perçue comme un risque de marginalisation de l'Afrique d'où la mission d'Olivier Stirn pour penser des projets entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest. La France a installé une base militaire à Abu Dhabi tout en réduisant ses effectifs en Afrique.

## **Une réduction de l'aide malgré des mesures en trompe-l'œil**

L'aide publique au développement (APD) française répond à différents mobiles : la solidarité (lutte contre la pauvreté et aide d'urgence), l'opportunisme (accès aux ressources naturelles, présence sur des marchés protégés), la géostratégie (sécurité, prévention des conflits, lutte contre le terrorisme, gestion des risques migratoires ou épidémiologiques, recherche de voix dans les décisions internationales), le rayonnement culturel (défense de la langue et de la culture), la mauvaise conscience (culpabilité post-coloniale, « fardeau de l'homme blanc »), la redistribution ou encore le développement (réduire les asymétries internationales et les divergences de trajectoires). La France ne compte pas tenir son engagement de redistribuer 0,7 % du revenu national brut (RNB) à l'APD en 2012 puisque N. Sarkozy a repoussé l'échéance à 2015. Malgré la baisse de l'aide après la chute du Mur de Berlin (8,2 milliards d'euros en 2005 soit 0,47 % du produit national brut (PNB), et 0,44 % en 2009 avec des calculs en partie en trompe-l'œil intégrant les annulations de dette, les frais d'écolage voire les frais des charters de retour des migrants), la France demeure l'un des premiers pays donateurs – tant en valeur absolue qu'en termes de pourcentage de l'APD prélevé sur le PNB. L'aide française continue de s'orienter principalement vers l'Afrique subsaharienne (59 % du total). Plus de 30 % de l'aide française est multilatérale. L'essentiel de l'aide ne va pas vers les pays pauvres ou les secteurs sociaux de base.

Le contexte de la crise mondiale et le déclin de l'aide publique Nord/Sud face à la mise en œuvre de politiques publiques globales visant notamment à produire des

biens publics globaux ou régionaux à commencer par la lutte contre le réchauffement climatique ont conduit à réduire le rôle de l'aide publique au développement. La DGCID s'est transformée en direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats.

## Une présence militaire en voie de redéploiement

La présence militaire française demeure conséquente mais elle s'est réduite. Elle est estimée à 10 000 hommes pour 760 millions d'euros, respectivement en Côte-d'Ivoire (2 600), à Djibouti (2 900), au Gabon (800), au Sénégal (1 200), en RCA et au Tchad (415), sans compter les 2 400 hommes de l'opération Licorne, ni les interventions ponctuelles ou sous commandement européen ou onusien. Les bases militaires, suite à des accords de défense, sont localisées en Côte-d'Ivoire, à Djibouti, au Gabon, en Centrafrique et au Sénégal. Les bases pré positionnées seront redimensionnées et pour certaines fermées.

Conformément aux engagements du Cap, les accords militaires bilatéraux, qui seront soumis au Parlement, sont en voie de renégociation entre la France et différents pays francophones. Ils l'ont été avec le Togo en mars 2009 et avec le Cameroun en mai 2009. Ils doivent l'être avant fin 2009 avec la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Centrafrique, les Comores, le Sénégal et Djibouti. Les soutiens français, sous la forme du renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECAMP), renforcent les forces armées tandis que le dispositif de RECAMP tend à s'europaniser. Suite au Livre blanc, le dispositif militaire français est en voie de profonde restructuration. La constitution de la base d'Abu Dhabi mobilisant une partie des troupes de Djibouti ou d'autres bases, la transformation du Bataillon d'infanterie de marine (Bima) de Côte d'Ivoire en OPEX (opérations extérieures), l'appui français à la force Eufor (2 %-3 % des effectifs), et la position au Tchad constituent autant de signes d'un redéploiement du dispositif militaire français en Afrique. Deux nouvelles bases sont prévues : à Dakar ou Libreville, et Djibouti.

La France demeure toutefois prise dans un dilemme : intervenir en étant taxée d'ingérence ou laisser faire, signe d'indifférence voire d'acceptation ou de participation au pire (génocide rwandais).

## Des relations commerciales lâches

Selon N. Sarkozy, « la France n'a plus besoin économiquement de l'Afrique »<sup>1</sup>. La part de l'Afrique dans les exportations françaises est passée de 8,7 % en 1970 à

1. Discours de Bamako, mai 2006.

5 % en 2010. L'Afrique fournissait alors 4 % des importations de la France. Trois pays représentent plus de 50 % des importations françaises d'Afrique subsaharienne et 45 % des exportations françaises vers l'Afrique subsaharienne (Afrique du Sud, Côte-d'Ivoire et Nigeria).

On constate toutefois le maintien de certains intérêts des firmes françaises dans les secteurs pétroliers ou dans des niches. Les firmes bénéficient des avantages liés à la monnaie unique dans les pays de la zone franc, des mécanismes de coopération monétaire et d'appuis directs de l'État français, des mécanismes de la Coface, société publique garantissant les risques des exportateurs français, et des réseaux liés aux États et aux firmes implantés en Afrique. Un nouveau capitalisme a su tirer profit de la privatisation et de la restructuration des économies. Le stock d'investissements directs français dans la zone est estimé à 1,5 milliard d'euros, soit 1,5 % du total des investissements directs à l'étranger (IDE) français dans le monde. Le redéploiement du capitalisme français résulte principalement des enjeux pétroliers (en Angola et au Nigeria) et de la volonté d'être présent sur des marchés plus importants – notamment en Afrique du Sud – que ceux des pays francophones de l'Afrique.

## **La judiciarisation : grain de sable dans les relations**

L'indépendance relative de la justice va à l'encontre des intérêts économiques et géopolitiques et est mal comprise de pouvoirs politiques africains qui ne font pas cette distinction. Au début de son mandat, Nicolas Sarkozy a joué les shérifs ou les Zorro dans l'affaire de l'Arche de Zoé au Tchad au mépris de la souveraineté nationale. Il a cherché à atténuer les effets des poursuites judiciaires pour acquis de biens sociaux de la famille Bongo ou Sassou Nguesso. Il a voulu normaliser les relations avec l'Angola malgré l'*Angolagate* qui a conduit à la condamnation pour trafic d'armes et enrichissement de Charles Pasqua, Pierre Falcone ou Geydemark. L'enjeu est important quand on sait que l'Angola produit 2 millions barils par jour dont 1 sur 3 est commercialisé par Total. Il a renoué avec le Rwanda allié des États-Unis après les ruptures des relations diplomatiques du 26 novembre 2006 et fait stopper les procédures contre des proches de Kagamé.

## **Quel avenir pour la politique française vis-à-vis de l'Afrique ?**

De très nombreuses interrogations demeurent. Il existe de nouveaux enjeux stratégiques pour la France. L'accès aux ressources naturelles, la présence de nouvelles puissances (États-Unis, Chine et Inde), la gestion des interdépendances envi-

ronnementales ou épidémiologiques ; la contagion des réseaux terroristes dans la région soudano-sahélienne (avec le groupe salafiste pour la prédication et le combat, ou GSPC), ou dans la Corne de l'Afrique, donne par ailleurs un intérêt stratégique aux bases militaires de Djibouti, de Dakar ou du Tchad. La France doit-elle alors se désengager de l'Afrique ou du moins normaliser ses relations avec un continent marqué par des crises lointaines, complexes voire inextricables, ou doit-elle, au contraire, affirmer sa présence, vu ces nouveaux enjeux ? De plus, les discours et pratiques vis-à-vis de l'immigration et l'amalgame entre le co-développement, la question migratoire et celle de l'intégration nationale (qui concerne largement les descendants des anciens immigrés) sont perçus négativement en Afrique et participent des tensions.

Les questions posées par l'actuel ministre des Affaires étrangères demeurent d'actualité. La France doit-elle maintenir une politique africaine « réaliste » avec ses bases militaires, une diplomatie faite d'un jeu d'alliances durables, et de guerre contre le fanatisme ? Doit-elle poursuivre sa définition d'une ligne de conduite à la fois autonome et responsable à l'égard de ses alliés américains et européens et sa « lutte contre l'entreprise chinoise d'achat de l'Afrique au mépris de toute considération morale et politique » ?<sup>1</sup> Doit-elle transférer pour l'essentiel des prérogatives à l'Europe (dans le domaine monétaire, militaire et diplomatique) ? Doit-elle, au contraire, avoir une « diplomatie transformationnelle » au nom d'un devoir d'ingérence pour secourir les populations victimes, et faire pression pour les changements démocratiques et la défense des droits de l'homme ? ■

---

1. Bernard Kouchner, *Le Monde*, 27 décembre 2006.